

Port : les discussions reprendront fin avril



Les négociations pour l'application de la réforme portuaire à Nantes - Saint-Nazaire reprendront fin avril. Un mois après le refus du ministère sur le premier accord. : Archive Ouest-France/David Ademas

L'État avait dit non à l'accord signé entre la direction du port et la CGT. Hier, représentants de l'État, du port et des collectivités se sont réunis pour une explication.

Le directeur du port, François Marandet, démissionné. Le président du conseil de surveillance, Pierre Guénant, qui part dans la foulée. Un accord entre la CGT et la direction retoqué par le ministère. Les collectivités qui se « retirent » du conseil de surveillance. La réunion d'hier à la préfecture avait pour but de recoller les morceaux au grand port maritime de Nantes - Saint-Nazaire. Les représentants du ministère étaient venus expliquer la position ministérielle. Les discussions avec le nouveau directeur du port, Yves Gauthier, reprendront fin avril.

Rappel des faits. La CGT et la direction du port d'une part, le syndicat et les opérateurs portuaires d'autre part, signent, fin mars, un accord sur un plan stratégique. Dans le cadre de la réforme portuaire qui va transférer la manutention, le personnel ou encore la gestion des terminaux au secteur privé. « **Pas conforme à l'esprit de la réforme** », dit le ministère. Démissions des présidents des conseils du directoire et de surveillance. Situation de crise au port.

Aurait-on pu éviter ça ? Oui, selon Jacques Auxiette et Patrick Mareschal, présidents, respectivement, de la région et du conseil général. « **Sur le fond, il y a sans doute des modifications à faire au plan. Mais, c'est la forme qui est inadmissible**, s'exclame Jacques Auxiette. **L'État fait preuve d'un autoritarisme incompréhensible.** »

L'État est majoritaire au conseil de surveillance. Pour les représentants des collectivités, il suffisait de faire part des remarques et repousser le texte lors d'une réunion. « **Nous partions plutôt en confiance sur cette réforme. Maintenant, nous sommes un peu échaudés** », regrette, de son côté, Patrick Mareschal.

La CGT prête à discuter. Pour, Yves Tual, secrétaire CGT, la réunion n'a fait que « **confirmer ce que l'on savait déjà. Il y a, à Paris, une méconnaissance de notre dossier** ». Mais il reste confiant et se dit prêt à négocier à nouveau. Sur la base de l'accord signé le 18 mars. Pour le syndicat, le ministère a eu peur que l'accord et son interprétation de la loi ne servent de modèle aux autres ports.

Ne pas prendre de retard. Du côté des entreprises opérateurs du port, il va falloir aussi discuter. Mais l'essentiel est assuré, selon Jean-François Gendron, président de la CCI à Nantes. « **Le**

projet stratégique doit renforcer la compétitivité du port. Nous étions le premier port à signer un accord. Pour La Rochelle, c'est maintenant fait. Le port de Marseille a signé hier. Il ne faut pas se retrouver à la traîne. »

Calendrier. Selon Jean-Marc Ayrault, c'est le 21 avril que reprendront les négociations avec le nouveau président du directoire, Yves Gauthier. Avant le prochain conseil de surveillance, reporté au 20 mai. En espérant, cette fois, qu'il soit validé.

Isabelle JAFFRÉ.
Ouest-France